

PRIX DE L'ABONNEMENT :

DÉPARTEMENT, six mois. . . 7 >
REMIREMONT, six mois. . . 6 50
FRANCE, un an. 15 >

ANNONCES

La ligne : } Judiciaires. . . 40 c.
 } Ordinaires. . . 20 c.
 } Réclames. . . 25 c.

LE PEUPLE VOSGIEN,

LE PEUPLE VOSGIEN

PARAIT LES
MARDI ET VENDREDI.

S'adresser, pour ce qui concerne la rédaction et l'administration, au citoyen A. THÉRIN, rédacteur-gérant, à Remiremont.

Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE.

On s'abonne hors d'Épinal : — à Rambervillers, chez le citoyen MÉLAT, limonadier; — à Brayères, chez le citoyen HENRI CLAUDEL; — à Mirecourt, chez le citoyen ROLLIN-L'ÉCOLE, — à Dompaire, chez le citoyen L. GUYOT, brasseur; — à Saint-Dié, chez le citoyen DUBOIS, brasseur; — à Gérardmer, chez le citoyen GURRY, notaire; — à Remiremont, chez le citoyen MOUGEN, imprimeur; — à Neufchâteau, chez le citoyen CHAFFAUT, limonadier; — à Carrière, chez le citoyen QUILLOT, notaire.

Remiremont, le 28 Juin 1850.

Saisie du Peuple vosgien.

Ainsi que nous l'avons annoncé, le *Peuple vosgien* sera poursuivi. L'article *La Justice*, qui a paru dans notre numéro du 19, est bien le motif qui nous aura valu de comparaître devant la cour d'assises. Ainsi en a décidé M. le procureur général de la cour d'appel de Nancy. . . . Un autre nom venait naturellement sous notre plume.

Nous nous sommes donc rendu, ensuite d'un mandat de comparution en bonne et due forme, dans le cabinet de M. le juge d'instruction, et nous avons dû déclarer, puisque telle est la vérité, que cet article si atrocement socialiste, si digne des foudres du premier magistrat debout, du ressort, a été rédigé. . . . par l'abbé de Lamennais et imprimé. . . . en 1837!!!

Riesum teneatis, traduction libre, ne soyez point surpris, républicains, ce que la monarchie a permis, les gens du parquet, au nom de la République le condamnant : peut-être cela tient-il à ce que ces messieurs, peu philosophes, beaucoup plus attentionnés à incriminer qu'à lire les ouvrages de haute portée philosophique, n'ont pas eu le loisir nécessaire, trop affairés qu'ils étaient et qu'ils sont pour lire les œuvres de l'un des plus grands écrivains du siècle. Ils parlent science socialiste ou économique, administrative ou politique, mais ils n'en connaissent pas le premier mot; ils ont, à la volée, attrapé quelques phrases décosuées, quelques mots détachés, et partant de là, flamberge au vent; non, je me trompe, toque en tête, dois-je dire, et robe noire sur le dos, et ils répètent en chœur : *Éteignons les lumières et rallumons les feux.*

Assez! continuer serait frapper des hommes à terre; l'opinion fera bonne justice, nous en sommes convaincu, en attendant que le jury se charge, comme nous l'espérons, de prononcer un verdict que nous attendons avec confiance.

En 1850, au nom de la République, poursuivre un article extrait d'un ouvrage publié sous la quasi-légitimité si chatouilleuse!!! c'est à n'y pas croire.

FEUILLETON DU PEUPLE VOSGIEN.

UN SECRET DE FAMILLE.

SUITE *

V.

Transportons-nous dans un bouge de la Cité, dans ce coin du vieux Paris dont nous ne voulons pas décrire les ruelles noires et infectes, où grouillait tout un monde de misérables sans aveu, de détresseurs de route, d'assassins à gage. Il est minuit. Quatre hommes en sarau, à la barbe crépue et sale, aux mains rouges et calleuses, à la figure sinistre, sont attablés et boivent à la lueur d'une lampe fumeuse.

Le baron de Treceel est au milieu d'eux, et fait comme eux : il boit.

Cependant, quelque habitude qu'il ait de hanter les mauvais lieux, celui-ci est si sombre et si sale, les conviés si repoussants, qu'il effleure seulement des lèvres le verre de fer blanc que l'on vient de lui remplir à pleins bords.

La conversation continue.

* Voir les nos des 31 mai, 5, 7, 12, 14, 21 et 26 juin.

En tout cas, nous nous sommes présenté; nous avons accepté hautement la responsabilité du fait et nous avons mis notre personne en avant, comme nous l'avons toujours fait, quand l'honneur nous l'a commandé, comme nous le ferons toujours, quoi que puisse dire certaines gens, n'importe à quelle opinion ils appartiennent, ou plutôt il puisse appartenir.

23 juin.

Monsieur le Rédacteur,

Votre journal a été saisi pour un article que je viens de lire. J'y ai trouvé des vérités, exprimées un peu sévèrement, il est vrai, dans certains passages; mais elles pèsent sur toute la société, elles ne sont dirigées sur aucun gouvernement spécial. Punira-t-on un journaliste Français parce qu'il a eu en vue, dans telle expression, d'attaquer plus spécialement le gouvernement du zéar ou celui de l'empereur de Japon? Il n'y a pas de loi contre l'écrivain qui blâme la direction donnée à l'humanité entière. Qui l'aurait faite, et à quel titre? Certes, si le mot d'esclave a chatouillé quelque oreille délicate, la justice conviendra elle-même qu'il ne faut pas faire le tour du monde pour en rencontrer; et si la France est assez heureuse pour n'en plus compter en droit, même en fait, c'est un si petit point sur le globe, que l'auteur de l'article a fort bien pu ne pas juger nécessaire de signaler cette exception, dans la généralité où il se tenait. Il me semble que ce point de la défense est inattaquable.

Je vous salue de cœur.

UN AMI.

Deux cent quatre-vingt millions perdus par département!

La France était bien plus étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui quand Bonaparte usurpa le pouvoir. Elle ne dépensait alors que six cents millions par année. Bonaparte ajouta à nos impôts ceux du sel, du tabac et des droits réunis. Il fit périr dans ses guerres désastreuses trois millions de Français et six millions d'étrangers. Assimilant la France à un régiment, il créa une administration qui est un merveilleux instrument de despotisme, sans aucun doute, mais qui ralentit la marche de toutes les affaires et coûte énormément au pays. Les

— Eh bien! est-ce entendu? deux louis pour chacun de vous.

— Eh! mon gentilhomme, fit un des bandits, nous prenez-vous pour des croquants, ou des va-nu-pieds? Nous n'avons jamais assommé un homme pour ce prix-là.

— Diable! il paraît que le métier donne, et que vous ne mourrez pas de faim, vous autres. Deux louis pour une bousculade, c'est plus que ça ne vaut?...

— Ah! ça, reprit un autre, est-ce que ton escarcelle est vide que tu marchandes ainsi l'argent du pauvre monde?

— Est-ce que le Baccarat ou le Pharaon a dévoré ton patrimoine, gentilhomme de misère?

— Allons, paie ou décampe... Nous avons de la besogne pour ce soir.

— Vingt louis pour vous quatre, c'est mon dernier mot.

Les quatre hommes échangèrent entr'eux un regard d'intelligence.

— Allons, soit : il faut bien gagner sa pauvre vie. L'affaire est faite, monseigneur, et l'argent dans notre poche.

— Ah! ça, que la correction soit bonne, mais qu'il ne s'en suive pas mort d'homme, sang Dieu! ou gare à vous.

Bourbons des deux branches suivirent ses traces : ils augmentèrent de jour en jour nos impôts et ils arrivèrent au chiffre conservé jusqu'aujourd'hui de seize cent millions, sans compter les emprunts qui ont en outre frappé notre pays d'une dette de plus de six milliards. Nous n'exagérons pas en affirmant que, pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler, le peuple a payé chaque année en moyenne cinq cent millions de trop.

Que l'on juge du degré de prospérité où serait arrivé notre pays si ses gouvernants lui eussent laissé, pendant 50 ans, 500 millions par année ou 25 milliards! cela ferait près de 500 millions par département, près de 700 francs par personne! Que l'on estime maintenant ce que cet argent aurait produit entre les mains du peuple! La misère serait inconnue, les ouvriers ne pourraient suffire à toutes les demandes de travail, notre nation serait la plus grande, la plus puissante et la plus heureuse du monde; nul ne songerait à demander le droit au travail et le socialisme n'existerait pas, il ne serait pas nécessaire. Ses véritables fondateurs sont donc Bonaparte et son détestable despotisme, les Bourbons des deux branches et leurs ministres parmi lesquels brillent au premier rang MM. Thiers et Guizot. Nous avons dit déjà dans ce journal une partie des maux que MM. Thiers et Guizot ont causé à la France.

L'esprit du département.

La dernière élection des Vosges, qui a envoyé à l'assemblée législative un représentant républicain-socialiste, est venu frapper d'un rude coup ceux qui, dans leur douce quiétude, complaisant sur une élection royaliste; elle a inversé toutes leurs espérances; elle a éclairé sur la marche des idées le pouvoir qui n'en a pas voulu tenir compte; elle a montré à toute la France que, même dans les populations les plus tranquilles, il y a le sentiment profond du malaise général et le besoin d'en sortir par des réformes sociales, sans violence, sans secousse.

M. Buffet, républicain fort éminent, comme on sait, disait qu'il faudrait désespérer du salut de la France, si notre département envoyait un *rouge* à la chambre. Il a été vaincu, et son désespoir s'est en effet manifesté par la part qu'il a prise dans la commission des XVII à la mutilation du suffrage universel.

Pour nous, qui n'avons cessé d'espérer, parce que l'idée est invincible, nous n'avons pas été surpris et n'a-

— C'est bon, c'est bon... nous connaissons notre métier...

— Et si le guet vous surprend?

— Que diable! cela nous regarde, nous n'en sommes pas à notre coup d'essai, je pense, et quatre gens de notre taille mettront bien en déroute quelques soldats en patrouille.

Treceel s'était levé, satisfait du marché, et jetait sur la table quatre pièces d'or à titre d'arrhes.

— Ah! ça, dit un des sacrépants, mais nous ne te connaissons pas, tout gentilhomme que tu es! Qui nous répondra de toi?

— Diable! tu es méfiant envers le baron de Treceel?

— Le baron de Treceel, grommela d'un air satisfait un des bandits; ah! connu! rue de Varennes, numéro 10, n'est-ce pas? bon vivant, ferrailleur et coureur de ruelles. Connu. Eh bien! à quand l'argent?

— Après-demain, ici, à pareille heure.

Le baron paya la dépense et sortit du bouge, le visage radieux, le jarret tendu et le pied lesté. Il venait d'assurer sa vengeance.

Le lendemain, Blanche de Nanteuil décachetait une lettre adressée à son frère Gaston, et qui contenait ces quelques mots :

« Des personnes qui s'intéressent vivement à vous ont un secret à vous révéler. Il y va de l'honneur de

vous fait retentir nulle part les fanfares joyeuses de la victoire. Nous suivions pas à pas le mouvement de l'idée démocratique dans notre département, et nous pouvions presque prédire le succès pour tel jour.

Le travail de la pensée républicaine est quelquefois lent et insensible dans nos montagnes, mais il ne s'arrêtera jamais. Les monarchiens, les jésuites, les marchands d'argent, les intrigants, les privilégiés, les monopoleurs, appuyés qu'ils sont par tous les efforts de la députation vosgienne et par des lois répressives et anti-démocratiques, rien n'y pourra. Nous puissions notre certitude dans l'étude impartiale et approfondie que nous avons faite de l'état des esprits de notre département au milieu de tous les événements qui l'ont agité depuis deux ans passés.

La population vosgienne est pacifique, parce qu'elle est laborieuse, attachée à son sol et à son industrie et que, reculée dans un coin peu fréquenté de la France, elle est moins accessible aux passions politiques. Elle est pacifique; elle n'a point pris, il est vrai, l'initiative dans les révolutions du pays, mais elle entend toutes les voix qui parlent dans la France, et quand une idée généreuse et juste l'a pénétrée, elle lui reste au cœur ou dans la tête, comme une inscription sur le granit ou sur le chêne. Ainsi personne n'a oublié que ce n'est point par un vain motif géographique que la révolution a remplacé le nom d'une des places les plus aristocratiques de Paris par celui de *place des Vosges*, mais pour rappeler un grand dévouement à une époque où la patrie était en danger.

Quel fut sur notre département l'effet de l'explosion providentielle de février? Quel sentiment y produisit la proclamation de la République? La commotion fut immense et se manifesta suivant l'état des esprits et la situation des partis par une joie vive, par la crainte, par la stupeur. Nous n'avons point dessein d'entrer ici dans le détail de ce qui se fit pendant les quatre mois qui suivirent; c'est une histoire que nous raconterons un jour. Seulement nous pouvons affirmer sans être démenti, car tout le monde en a pu juger, qu'au 28 avril 1848, quand pour la première fois tout le peuple français, sans exception, fut appelé à se prononcer sur le présent et sur l'avenir, ce fut un jour de fête nationale, où la République se trouvait dans toutes les bouches et dans tous les cœurs, où toutes les espérances étaient dans le règne de la démocratie. Qui n'a été touché de l'ordre et de la dignité avec laquelle la *vile multitude* des campagnes se pressait au chef-lieu de canton pour déposer dans l'urne électorale l'expression franche et libre de sa pensée?

La lutte avait été vive. Mais on peut dire qu'au fond il n'y eut ni vainqueurs ni vaincus. La défiance séparait seule les républicains de la veille de ceux du lendemain; la République sortit triomphante du scrutin. Elle avait été acceptée sans arrière-pensée, du moins les renégats d'aujourd'hui le disaient alors, et à quelque vieux parti que l'on appartint, clérical ou monarchique, chacun regardait la nouvelle ère républicaine comme un grand acte de justice, comme une dette de la Providence. Nous ne voulons pour preuve de ce que nous avançons que les professions de foi des candidats du 28 avril.

Bientôt s'évanouirent les espérances qu'avait fait concevoir l'avènement de la République. Tous les actes du gouvernement provisoire furent exploités avec une habile perfidie par les ennemis des réformes. Les privilégiés, revenus de leur stupeur, commencèrent dès lors une opposition qui a déjà souillé de sang une République fraternelle, et qui nous mène aujourd'hui à des catas-

trophes qu'on n'ose prévoir. Les absurdités, les fautes, les faiblesses, les crimes et des excitations odieuses nous ont ainsi menés à l'élection du 10 décembre.

C'était la révolution par la *vile multitude*.

C'était la *vile multitude* qui, rompant avec tous les anciens courtiers d'élection, brisant avec toutes les vieilles influences, pour ne suivre que sa libre spontanéité, se reportait vers des souvenirs de grandeur et de gloire pour échapper à la dictature de Cavaignac. Oubliant que Napoléon avait éventré la révolution sa mère et fondé un nouveau despotisme, il ne voyait dans l'héritier d'un grand nom qu'une planche de salut pour se soustraire à un présent qui n'avait pas rempli toutes ses promesses et se jeter dans un inconnu qui flattait sa fibre.

Ce fut aussi le commencement de la décadence des habiles de Mirecourt qui, en couvrant de ridicule le prince prétendant dans ses circulaires en faveur de Cavaignac, étaient venus se heurter contre le sentiment populaire et allaient apostasier pour se cramponer au pouvoir.

VOSGIEN.

(La suite au prochain numéro.)

Sic vos non vobis....

Non ce n'est pas pour vous....

Le soleil s'était levé brillant; sa lumière ruisselait sur les pentes des monts, perceait les ombres noires des forêts, scintillait, réfléchi par l'humide poussière qui recouvrait les fils légers, le réseau impalpable et mobile étendu sur les prés, les champs; de fraîches odeurs, comme l'haleine des génies de la terre, embaumaient l'air calme; des voix mystérieuses, épanchues au loin, murmuraient des sons inconnus que l'oreille saisissait à peine, dernier écho des songes de la nuit.

Vous êtes grand, Seigneur, dans vos œuvres!

Et je vis sortir de chaumières dispersées çà et là sur les côtes, dans les vallons, des hommes âgés et d'autres plus jeunes, pâles, amaigris, courbés sous des instruments de labourage. Ils marchaient lentement, comme s'ils eussent traîné je ne sais quel poids interne. Quelquefois s'arrêtant, leur regard contemplant toutes ces divines magnificences.

Et ils étaient tristes.

Gonflés d'une sève féconde, les arbres leur disaient: Voyez ces fleurs, bientôt elles se changeront en fruits qui mûriront pour vous.

Et ils étaient tristes.

La vigne disait: J'élabore en secret dans mes rameaux un suc fortifiant qui vous ranimera, qui réchauffera vos membres glacés, quand l'hiver sera venu.

Et ils étaient tristes.

Les prairies disaient: Nous avons préparé un banquet pour vos brebis, vos taureaux, vos genisses; amenez-les, ils vous rendront en cent manières diverses, ce que nous leur avons donné.

Et ils étaient tristes.

Et les guérets aussi disaient: Vos greniers sont-ils prêts? Le jour, la nuit, nous travaillons pour les remplir. N'ayez aucun souci ni pour vous, ni pour vos femmes et vos petits enfants, Dieu nous a chargés de pourvoir abondamment à leurs besoins.

Et ils étaient tristes.

La nature entière leur criait:

Je suis votre mère; venez, venez tous vous abreuver à ma mamelle intarissable.

mettez ces vilains habits-là, je tremble, il y a un malheur qui nous menace.

— Non, rassure-toi, je ne cours cette fois aucun danger, je te le jure. Mais j'ai seulement quelques précautions à prendre. Ma voiture s'arrêtera à l'entrée de la plaine de Grenelle, à vingt pas de la maison rouge... Au moindre bruit, au premier cri que je pousserai, tu viendras aussitôt.

— Je vous le disais bien, mademoiselle... c'est courir à un péril inévitable... Qu'est-ce que ça peut-être, une maison rouge, isolée?

— Rien d'effrayant; seulement si mon absence durait plus d'une demi-heure, tu viendrais à moi... ainsi que le cocher.

— Je ne sais, mademoiselle... mais vous m'effrayez... je vous en supplie!... n'allez pas à cette maison.

— Tu es fou, mon bon Antoine, de te tourmenter ainsi. La vie de Gaston est menacée, son honneur est en jeu. Un officieux ami promet de tout me révéler, et je vole à lui confiante et heureuse. Et puis dans le cas où j'aurais à me défendre, ne vois-tu pas à mes côtés une bonne lame avec laquelle le baron de Treceel a déjà fait connaissance? L'ennemi que j'aurais à combattre, si M^{lle} de Nanteuil peut avoir un ennemi, serait-il plus redoutable? Et puis, ne te rappelles-tu pas, au château

Et ils étaient tristes, et leur poitrine s'élevait et s'abaissait, et de grosses larmes tombaient de leurs yeux.

Que veut dire cela, Seigneur? et qu'y a-t-il donc au fond du cœur de l'homme?

Ils sont tristes, parce que les fruits ne mûriront point pour eux; parce que le suc de la vigne ne les réchauffera point en hiver; parce qu'ils n'auront de part ni à la toison de leurs brebis, ni au lait de leurs genisses, ni à la chair de leurs taureaux; parce que d'autres moissonneront les guérets où ils ont semé avec sueur et fatigue; que déjà ils entendent leurs petits enfants tout en pleurs dire: J'ai faim, et voient le cœur de celles qui leur donnaient la vie se briser; parce qu'une race violente, sans amour, sans pitié, s'est placée entre eux et la commune Mère, et qu'elle ne souffre point que leurs lèvres s'approchent de sa mamelle intarissable.

Et votre justice, Seigneur!

Elle aura son jour, n'en doute point; et ce sera un jour saint dans le Ciel, et le jour d'une grande joie sur la terre.

LAMENNAIS.

Moyen d'empêcher le fâcheux effet de la rosée sur les blés.

Un fléau qui frappe trop souvent l'homme des champs dans ses plus légitimes espérances, au moment même où le prix de ses travaux vient se montrer à lui sous les apparences d'une riche moisson, est cette altération connue sous le nom de *blé échaudé* ou *retrait*, causée par l'apparition subite du soleil d'été sur un champ couvert de rosée, et qui occasionne, chaque année, des pertes immenses à l'agriculture.

Les cultivateurs accoutumés à tant de mécomptes, se contentent de dire en soupirant: « Les gerbes sont belles, mais légères; nos blés ont été surpris et pressés par le soleil, le pain sera cher cette année. » Et ils ne pensent point à prévenir un malheur dont ils connaissent la véritable cause et dont ils peuvent être encore atteints l'année suivante.

Cependant quelques habitants du Var ont l'adresse de s'affranchir de cette calamité. Ce sont surtout les habitants de Rians et de ses environs (arrondissement de Brignolles).

Pendant les huit jours qui précèdent la maturité du blé, et tous les matins, une heure avant l'apparition du soleil, si le vent de la nuit n'a pas secoué la rosée qui repose sur les épis, tous les habitants de la ferme, sans distinction d'âge ni de sexe, se réunissent à la voix du père de famille, et puis, armés de longs roseaux, ils vont parcourir les champs en passant les uns au bord des pièces de blé, les autres le long des sillons d'écoulement ou des raies qui ont servi de guide au sèmeur. La corde doit être tenue assez raide et assez élevée pour faire courber la tête à tous les épis qu'elle rencontre en passant; cette légère secousse suffit pour faire tomber les perles de rosée suspendues à leurs arêtes, et cette humidité qui, échauffée et vaporisée par le soleil, eût été nuisible au fruit qu'elle entourait, devient, par sa chute au pied de la plante, une irrigation bienfaisante qui l'aide dans ses derniers efforts de végétation.

Les effets de ce procédé sont si constants, que les boulangers du pays reconnaissent au premier aspect les blés qui n'y ont point été soumis, et en offrent un prix bien inférieur.

Les cultivateurs, de leur côté, avouent que cette légère peine de cordage est largement payée par l'abondance et la supériorité des grains récoltés. En effet,

de mon oncle, ces bottes secrètes que je te tirais en pleine poitrine?

— Oui, mais Dieu peut se lasser à la fin, reprit Antoine avec la tenacité d'un dévouement à toute épreuve; si ce rendez-vous donné cachait une trahison, si cet appel fait à votre loyauté, sous le masque d'une révélation, abritait quelques mauvais desseins... si votre vie enfin était réellement en danger?...

— Tu viendrais alors me défendre, me sauver. Mais encore une fois tu oublies que j'ai à remplir sur terre une mission toute de dévouement et d'amour; c'est Dieu lui-même qui me l'a donnée, c'est à lui que je demanderai le courage et la force de l'accomplir. Allons, va, fais avancer les chevaux et partons.

Quelques minutes après, Blanche de Nanteuil montait dans son carrosse.

Au même instant, le marquis de Lestanges se trouvait précisément en face de l'hôtel et les yeux fixés sur les fenêtres.

La présence de M. de Lestanges à cette heure, devant le vieil hôtel de Nanteuil s'expliquait naturellement.

Depuis le jour du duel, une pensée incessante était venue l'assaillir, et le laissait voué, sans trêve ni merci, aux suppositions les plus étranges. Avait-il été décidément le jouet d'un rêve? Sa raison avait-elle fait place

— Il le faut à tout prix!...
— Mon Dieu! mon Dieu! est-ce encore un duel?..
— A cette heure? y penses-tu, dit Blanche en souriant.
— Mais alors, qu'est-ce donc encore? Quand vous

— Fais atteler, Antoine. J'ai besoin de toi, mon vieil ami.

— Quoi! mademoiselle, vous exposer encore à de nouveaux dangers? Oh! je ne le souffrirai pas! osa dire le fidèle serviteur, inquiet de voir encore l'épée au côté de sa noble maîtresse.

— Il le faut à tout prix!...

— Mon Dieu! mon Dieu! est-ce encore un duel?..
— A cette heure? y penses-tu, dit Blanche en souriant.

— Mais alors, qu'est-ce donc encore? Quand vous

deux enfants peuvent corder un hectare de blé dans moins d'un quart d'heure, et gagner une somme très-importante en se jouant. (Courrier de Vaucluse).

Chronique locale.

SOUSCRIPTION NATIONALE

En faveur des instituteurs révoqués pour cause politique.
6^e liste.

Docteur Turck, 10 fr.; — V. Finance, maréchal, 25 c.; — F. Chanot, ébéniste, 50 c.; — C. Gérard, ébéniste, 50 c.; — C. Marotel, conseiller municipal, 25 c.; — J. Lemarquais, cultivateur, 20 c.; — J.-B. Guérinlas, cultivateur, 20 c.; — J. Roy, rentier, 20 c.; — J.-B. Roy, voyageur, 50 c.; — N.-G. Thiriât, 10 c.; — J. Richard, ex-instituteur, 20 c.; — N.-G. Marotel, conseiller municipal, 20 c.; — N. Marotel jeune, 10 c.; — J.-G. Rouillon, conseiller municipal, 10 c.; — F. Marotel, cultivateur, 10 c.; — C. Marotel, menuisier-ébéniste, 20 c.; — un démocrate socialiste, 50 c.; — N.-G. Chanot, 10 c.; — J.-B. Thiriât, cultivateur, 10 c.; — C. Duhoux, cultivateur, 25 c.; — A. Finance, maréchal, 20 c.; — N. Marotel fils, 25 c.; — F. Lhuillier, conseiller municipal, 10 c.; — J.-B. Marotel, conseiller municipal, 20 c.; — V. Ferry-Boulay, rentier, 50 c.; — F. Clataux, cultivateur, 10 c. — Tous habitants de Chaumousey.

Total. 16 fr. 70 c.

Montant des listes précédentes. . . 91 fr. 40 c.

Total jusqu'à ce jour. . . . 107 fr. 40 c.

Par décret du 15 juin, M. le président de la République a nommé M. Pététin, ancien préfet, à la recette particulière de Neufchâteau, en remplacement de M. Kellermann, qui reçoit une autre destination.

Dernièrement, le sieur Fayon (Lucien) fils, marchand de dentelles à Monthureux, a commis une tentative de viol sur la personne de Victoire Toquard, demeurant chez son père à Mirecourt.

Le 24, le sieur Idoux (François), de la commune de Sauley, ex-domestique du sieur Benay, cultivateur à Raon-sur-Plaine, a été arrêté pour avoir volé à ce dernier avec effraction des comestibles et autres objets.

Une décision ministérielle vient de supprimer, à partir du 1^{er} juillet prochain, quarante-quatre manutentions militaires, au nombre desquelles se trouve celle d'Épinal. Toutefois, elles continueront de fonctionner jusqu'à l'épuisement de leur approvisionnement. A dater de l'époque précitée, les troupes en marche pourvoiront elles-mêmes à leur subsistance.

Intérieur.

PHYSIONOMIE DE LA SÉANCE DU 25.

Réclamations sur le procès-verbal. Le *Moniteur* a fait des siennes! plusieurs disent que c'est avec intention mais cette fois les victimes ont crié fort et malgré le président. M. Heeckeren a été battu par M. de Momay et par le général Lamoricière. L'enquête sur les boissons, qui, au terme du décret de l'assemblée devait être terminée le 1^{er} juillet, n'est pas même commencée. MM. Thiers et Bocher ont demandé un nouveau délai de trois mois qui a été accordé malgré MM. Chauffour et Randot. Dans trois mois, ce sera à recommen-

à un éblouissement vague, à une hallucination inexplicable? Était-ce le comte de Nanteuil ou Blanche sa sœur, dont il avait été le témoin? Mais à quel titre, une femme, une jeune fille aurait-elle mis l'épée à la main? Sur quoi baser une substitution d'ailleurs si peu vraisemblable? Le comte ne sait-il pas se défendre lui-même, quand de toutes parts il arrache à la mort, au mépris de ses jours, une femme, des vieillards, des enfants. Et pourtant l'émotion poignante qu'il avait subie, ses mortelles angoisses à la vue des dangers qu'avait pu courir cette jeune fille qu'une lutte inégale appelait à la mort, tout lui faisait croire que c'était bien elle, Blanche de Nanteuil, que la nature s'était complu à faire adorablement belle sous les vêtements de son sexe et d'une ravissante audace, l'épée à la main et défendant sa vie.

Qui lui expliquerait tous les mystères dont s'entourait la femme au-devant de laquelle il se sentait invinciblement entraîné? Il avait tenté vingt démarches pour arriver jusqu'à M. de Nanteuil; toutes avaient échoué. Poussé à bout, il avait pris une résolution subite, mais ferme, et, en dépit de tous les usages, de toute convenance, il avait été frapper à l'hôtel du comte et demandé à être introduit.

— Le comte de Nanteuil ne reçoit pas à cette heure,

car. La discussion générale sur la réforme hypothécaire a commencé aujourd'hui.

Rien au feuilleton. L'assemblée a jeté son fiel dans l'agitation d'hier.

Toutes les conversations roulent sur les conséquences du vote d'hier. Les conjectures ne font pas défaut. On voit déjà dans le général Changarnier un mal redoutable du président de la République. M. Baroche est allé faire sa cour ce matin au général dont l'épée a si lourdement pesé dans la balance à la séance d'hier. Ce n'est plus à l'Élysée, c'est aux Tuileries que les ministres iront tenir conseil et prendre langue. Quoi qu'il en soit, la crise ministérielle, pour être retardée peut-être, n'en est que plus certaine. Cette fois, M. d'Hautpoul ne résistera pas. La générosité du général Changarnier est son arrêt. MM. Dumas, Rouher, Parieu, seront des premières victimes. Quant à M. Baroche, il tient la corde et sans le portefeuille.

— Les citoyens Benoit et Charassin ont présenté à l'assemblée un travail important sur l'organisation cantonale.

Cette proposition, qui est divisée en 16 chapitres et en 123 articles, a pour but principal de détruire et d'améliorer le système de centralisation administrative qui pèse sur les provinces.

Aux termes de ce projet, le chef-lieu de canton serait le siège :

- 1^o D'une agence d'enseignement,
- 2^o D'une agence de publicité,
- 3^o D'une agence de police et de force publique,
- 4^o D'une agence de justice,
- 5^o D'une agence de rédaction et d'enregistrement des actes publics et privés,
- 6^o D'une agence des finances,
- 7^o D'une agence d'inventaire social,
- 8^o D'une agence d'entrepôt et d'exposition publique de denrées et marchandises,
- 9^o D'une agence de travaux publics,
- 10^o D'une agence des postes et transports,
- 11^o D'un conseil d'administration.

— Dimanche dernier, on a remarqué un mouvement extraordinaire à l'Élysée et aux Tuileries chez M. le général Changarnier. Les chefs de file de la majorité allaient et venaient d'un ministère à l'autre. Le vote de conciliation agitait le monde officiel de la politique.

— L'*Éclaireur républicain* de Clermont annonce qu'à la suite d'une saisie et de poursuites dirigées contre ses imprimeurs, ces derniers ne veulent plus lui prêter leurs presses à dater du premier juillet. Le système d'intimidation et de compression s'étend rapidement dans les départements. Jamais la presse démocratique ne fut poursuivie, traquée comme aujourd'hui.

— On écrit de Bordeaux :

« Un arrêté du président de la République vient de prononcer la dissolution de la garde nationale de La Bastide. »
« Cet arrêté ne donne aucun motif de cette dissolution. »
« Le seul motif de cette dissolution est le même que celui qui a inspiré la dissolution du bataillon Pedroni. La garde nationale de La Bastide n'avait jamais caché ses sentiments républicains. »

Extérieur.

ALLEMAGNE. — On s'attend chaque jour dans le Schleswig-Holstein à la reprise des hostilités avec le Danemark.

— Les dernières nouvelles de Mecklembourg-Schwérin font pressentir la prochaine dissolution de l'assemblée nationale. Il ne restera bientôt plus d'assemblées parlementaires en Allemagne.

— On écrit de Mannheim 21 juin, que Lorenz Brinzano, qui se trouvait à la tête de la révolution de mai dans le duché de Bade, vient d'être condamné à la détention perpétuelle. Brentano fort heureusement, est aujourd'hui en Amérique.

répondit gravement le suisse, espèce de Cerbère écrasé sous sa lourde livrée.

Le marquis de Lestanges resta muet et consterné devant ce sévère ultimatum. La porte se referma sans qu'il ait trouvé un mot pour essayer de vaincre cette singulière résistance, ou pour se faire expliquer quand et comment on pouvait parvenir jusqu'au jeune comte.

Il était demeuré en face de l'hôtel, en proie à la colère, à la douleur, cherchant à distinguer à travers l'épaisseur des rideaux de brocart quelque chose qui lui révélât la présence de la femme aimée.

Il semblait observer le vieil hôtel noir et silencieux, comme on observe une citadelle, afin d'y découvrir un point faible qui permette d'entrer dans la place.

Il était ainsi en contemplation depuis un quart d'heure, quand les deux battants de la porte cochère s'ouvrirent à grands fracas. Le marquis de Lestanges plongea son regard dans le fond du carosse qui sortait de la voûte et reconnut le comte de Nanteuil. Mais, au même instant, au bruit que fit une fenêtre qu'on ouvrit précipitamment, il vit distinctement, à la lueur que jetaient les deux lanternes de l'hôtel, le comte lui-même se penchant sur le balcon et suivant d'un regard curieux la voiture qui fuyait.

Le marquis se crut pris de vertige : c'était encore un

— Les persécutions continuent en Prusse contre la presse. On compte déjà une trentaine de journaux auxquels la poste a refusé de servir d'intermédiaire entre eux et leurs abonnés.

— On écrit de Vienne, 17 juin, que M. de Lamartine y était attendu le lendemain. Il doit s'y arrêter quelques jours, dit-on, avant de continuer son voyage, on croit qu'il fera une visite à Frohsdorf.

ITALIE. MILAN. — Le journal *l'Artiste* est supprimé.

NAPLES. — Le roi a tellement peur qu'il n'a pas osé assister à la procession de la Fête-Dieu; et pour cacher son épouvante, il n'a trouvé rien de mieux que d'interdire la procession. Le peuple est furieux.

Ainsi, tandis que Berlin assiste, pour la première fois depuis Luther, à une procession de la Fête-Dieu, le très-catholique Bourbon de Naples suspend cette procession par ordonnance de police.

ROME. — La protection des Autrichiens et des Français, toujours prêts à étouffer par le fer et le feu, les cris des populations, ne suffit pas pour rassurer les gouvernants pontificaux. On sait qu'à plusieurs reprises on a ordonné et exécuté un désarmement général, fait des perquisitions, incarcéré, fusillé même, pour châtier les détenteurs d'armes, cela ne suffit pas.

Une nouvelle ordonnance insérée au *Giornale di Roma* prescrit un désarmement général dans le délai de huit jours, et menace les détenteurs d'armes des peines les plus sévères.

— Le comte Pompéo Campello, ex-ministre de la guerre sous la République, a été arrêté par les vitites et conduit à Perugia. On ne sait trop ce qui a pu l'amener ici. Il est poursuivi sous prétexte de concussion.

— Les journaux toscans et piémontais sont prohibés sévèrement, le Piémont surtout est regardé comme une succursale de la schismatique d'Angleterre.

DERNIER COURRIER.

Noms des représentants des Vosges qui ont voté pour le projet de dotation en faveur de M. L.-N. Bonaparte.

MM. AUBRY (Maurice), BUFFET, HUOT.

Contre : MM. FOREL, FEBVREL, GUIBLOT, HOUEL, RAVINEL, RESAL.

— Nous donnerons dans notre prochain numéro le discours de M. Mathieu (de la Drôme) contre le projet de dotation.

Orléanistes. — Il y a eu conseil des ministres ce matin à l'Élysée. On s'y est dit-on, occupé d'un projet contre la presse, qui restreindrait à rien moins qu'à supprimer un grand nombre de journaux. MM. Thiers et Molé et leurs collègues en burgraviat ne comptent que sur les mesures acerbes, sur les lois liberticides, pour réunir le faisceau dispersé de la majorité.

Légitimistes. — Les légitimistes, les dissidents de la majorité ne pardonnent pas à M. Changarnier son intervention dans le débat de jeudi dernier. M. Changarnier ne tentera pas de retirer le remaniement du cabinet. Une partie considérable de la majorité sur laquelle il comptait lui ferait défaut. Il faut qu'il la ramène ou qu'il l'annihile. En attendant les dissidents emploient tous leurs efforts à détruire l'influence de M. Changarnier.

VARIÉTÉS.

La loi des trois millions!

Qu'est-ce qu'un président de République?

Le premier magistrat de l'État.

En cette qualité, cent mille francs que la nation paie par mois à M. Louis Bonaparte sont-ils pour lui un traitement suffisant?

Nous ne le pensons pas.

Le président de la République des États-Unis ne tou-

éblouissement.

Mais il dompta bientôt sa surprise, son émotion, et, rapide comme la pensée, il s'élança au-devant d'une voiture de louage qui passait.

— Un louis pour toi, si tu suis ce carosse qui tourne au bout de la rue.

Et le lourd véhicule roula prestement, traîné par les deux hairdeilles dont le cocher, à coups de fouet, sillonnait les flancs avec plus de courage que de pitié.

— Cette fois, se dit le marquis en lui-même, le doute n'est plus possible. M. de Nanteuil est à sa fenêtre, et c'est Blanche que je vais atteindre!

Les deux voitures arrivèrent à vingt pas de la maison rouge. Celle de M. de Lestanges resta en observation. Blanche descendit de la sienne.

— Encore une fois, mademoiselle, n'exposez pas votre vie, laissez-moi vous suivre!...

— C'est impossible, mon bon Antoine. Seulement tiens-toi prêt au moindre signal. Au premier appel accours à moi.

La jeune fille marcha résolument et arriva devant la petite maisonnette maçonnée en briques.

Tout était silence autour d'elle! Elle frappa à une porte basse et étroite. On ouvrit.

(La suite au prochain numéro.)

che que 125,000 fr. par an, et certes, le président de cette république-là travaille autant que M. Bonaparte.

Pourquoi donc la loi des trois millions?

M. Bonaparte serait-il au-dessous de ses affaires?

Quoi! M. Louis Bonaparte, avec un million deux cent mille francs, — DEUX FOIS PLUS que son oncle, vainqueur et PREMIER CONSUL, — M. Bonaparte, le neveu, aurait fait des dettes!

Cela n'est pas possible; il n'a pas dû se conduire aussi follement que ces coquins de neveux qui ne s'ingénient qu'à tirer à vue sur leur vieil oncle ou leur respectable tante. Nous présumons trop de la sagesse de M. Bonaparte, pour croire qu'il se soit mis dans une position aussi peu délicate. Non, assurément cela n'est pas possible. — On a raconté que M. Louis Bonaparte était riche comme un Crésus. Nombre de ses amis l'ont affirmé avant son élection; il avait, disait-on, des millions à revendre; on assurait même qu'il n'aurait pas besoin de liste civile, qu'il pourrait, au contraire, diminuer les impôts, loin de les augmenter, et faire rembourser aux pauvres gens leurs quarante-cinq centimes.

Mais alors pourquoi cette loi?

Il y en a qui disent que c'est le premier pas vers une certaine monarchie.

Nous qui ne voulons de monarchie d'aucune sorte, si peu qu'elle coûte, nous repoussons cette loi avec énergie.

Trois millions six cent mille francs par an,

trois cent mille francs par mois,

dix mille francs par jour,

quatre cent seize francs par heure,

sept francs par minute.

C'est trop, ma foi!

Dix mille francs par jour!

Savez-vous bien ce que représentent ces 10,000 fr.?

Ils représentent le salaire de 10,000 ouvriers ou travailleurs de terre, employés à 20 sous par jour. Or, comme ce salaire journalier ne s'élève en moyenne qu'à 12 ou 15 sous, ces 10,000 fr. représentent le gain quotidien de 15 à 15 mille travailleurs.

Bien plus, comme chacun de ces travailleurs à une femme et deux enfants au moins, ce qui constitue seulement 5 sous par jour pour chaque individu, il se trouve donc que les 10,000 fr. payés tous les matins à M. Louis-Napoléon Bonaparte feraient vivre, à quatre personnes par familles, quarante mille individus, hommes, vieillards, femmes ou enfants.

Oui, QUARANTE MILLE individus!

Qu'on ne taxe pas ce calcul d'exagération. Nous défions qui que ce soit de prouver le contraire.

Et, croyez-le bien, ce ne sont pas les riches qui paieront ces dix mille francs par jour.

Les riches paient des impôts, sans doute, mais pour les payer ils prennent sur leur superflu.

Et d'ailleurs ne reçoivent-ils pas, sous mille formes, de larges compensations? N'ont-ils pas pour eux, pour leur fils, pour leurs parents, les places, les emplois, les traitements, les pensions, etc.?

Qui, de notre temps, est préfet, sous-préfet, directeur, inspecteur, magistrat, etc.?

Qui place les fils, les frères, les gendres, les neveux, les cousins?

A l'exception des petits emplois remplis par d'utiles et laborieux pères de famille, qui détiennent les hautes fonctions de la République?

Ce n'est pas assurément ni les ouvriers des villes, ni les ouvriers des campagnes, ni les petits industriels, ni les petits propriétaires, ni les cultivateurs, ni les fermiers.

Les dix mille francs par jour, s'ils sont votés, seront, en conséquence, lourds au peuple, et seulement au peuple.

Trois millions six cent mille francs!

Mais avec cette somme, qui représente la contribution directe de 700 communes, on achèterait trois cent soixante mille mesures de vin,

ou deux cent quarante mille hectolitres de blé,

ou sept mille deux cents paires de bœufs,

ou trente-six mille hectares de bonnes terres!...

D'autres disent que c'est convenance, qu'il y a des exigences de rang et de position.

Nous savons que l'intérieur de l'Élysée est bien peuplé. Nous y trouvons tant au civil qu'au militaire ce qui suit en attendant mieux:

Aide-de-camp. — Le colonel VAUDREY, commandant de la légion-d'honneur, représentant du peuple à l'assemblée législative.

Officiers d'ordonnance. — M. BACCIOCCHI, chevalier de la légion-d'honneur, colonel d'état-major de la garde nationale de la Seine, représentant du peuple à l'assemblée législative.

M. Edgard NEY, chevalier de la légion-d'honneur, lieutenant-colonel de hussards, représentant du peuple à l'assemblée législative.

M. FLEURY, chevalier de la légion-d'honneur, chef d'escadron de spahis.

M. Napoléon LEPIC, chevalier de la légion-d'honneur, capitaine au corps national de l'état-major, représentant du peuple à l'assemblée législative.

M. de TOULONGEON, capitaine au corps national d'état-major.

M. Armand LAITY, chevalier de la légion-d'honneur, capitaine.

M. MENNEVAL, capitaine au corps national d'artillerie.

Secrétariat. — M. CHEVALIER, secrétaire général de la présidence.

M. BRIFFAULT, chef du secrétariat, représentant du peuple.

6 employés; — 1 huissier; — 2 garçons de bureau.

Cabinet. — M. MOCQUARD, chef du cabinet; M. PASCAL, sous-chef.

4 employés; — 1 huissier; — 2 garçons de bureau.

Service de santé. — M. CONNEAU, chevalier de la légion-d'honneur, chirurgien-major à l'état-major de la garde nationale de la Seine, médecin de la personne du président.

MM. JOBERT de LAMBALLE, LARREY, chevalier de la légion-d'honneur, LAROQUE, médecins.

Intendance. — M. BURE, intendant général.

2 employés; — 1 garçon de bureau.

Trésorerie. — M. FORESTIER, trésorier, chargé des secours.

1 garçon de bureau.

Commandant militaire du palais de l'Élysée. — M. THIBOUSTOT, officier de la légion-d'honneur, chef d'escadron de gendarmerie, commandant militaire de l'Élysée.

5 adjudants-lieutenants; — 21 surveillants sous-officiers.

Commissaire de police. — M. CRAMATTE, chevalier de la légion-d'honneur, commissaire de police de l'Élysée.

1 employé; — 1 garçon de bureau.

Régisseur du palais de l'Élysée. — M. BALLEET, officier de la légion-d'honneur, officier d'artillerie en retraite.

1 employé; — 6 hommes de peine.

Service de la chambre. — Un premier valet de chambre.

Deux autres valets de chambre.

1 contrôleur du personnel et des dépenses; — 8 huissiers; — 4 suisses d'appartements; — 8 valets de pied; — 4 brigadiers feutiers-bougistes; — 15 frotteurs; — 10 hommes de peine.

Lingerie. — 1 lingère, 2 aides-lingères; — 3 femmes de garde-robe.

Conciergerie. — 3 portiers, 3 aides-portiers.

Service de la bouche. — 1 chef d'office, 1 aide-chef d'office, 1 garçon d'office; — 1 chef sommeiller, 1 garçon sommeiller; — 1 argentier, 1 aide-argentier, 5 garçons argentiers; — 1 chef de cuisine, 2 aides de cuisine, 2 garçons de cuisine; 2 laveurs.

Jardins. — 1 jardinier chef, 6 garçons jardiniers.

Ecuries. — 4 contrôleurs; — 2 vétérinaires; — 2 piqueurs; — 3 cochers; — 2 grooms; — 6 palefreniers; — 2 hommes de sellerie; — 2 hommes de peine.

Tout cela n'est pas fort simple, sobre, économe et rigide pour un homme qui, en vertu de la Constitution, devra dans deux ans déposer tout cet attirail dans la rue et devenir simple mortel comme devant.

Croit-on par hasard que tout ce clinquant, tout ce vain appareil soit fait pour donner de la dignité ou de la considération au premier magistrat de la République? Si on le croit, on se trompe fort. Sur ce point, nos mœurs ne sont nullement monarchiques. Le luxe, dès qu'il dépasse certaines proportions assez restreintes est ridicule et conduit rapidement à l'impopularité.

Votez donc la loi, MM. les monarchistes!

(La République du Peuple.)

BOURSE DU 25 JUI 1850.

5 p. 0/0 comptant... 56 90

5 p. 0/0 comptant... 94 50

Le Rédacteur-Gérant, A. THÉRY.

ANNONCES.

PURGATIF. B. S. gros comme une lentille, 1 fr. faubourg Saint-Denis, 9, et les pharm. — Injection Saffroy, la seule approuvée, 5 fr. Rob, 5 fr.

7 fr. 50 c.

PAR TRIMESTRE Pour les départements.

Le meilleur marché de tous les journaux.

7 fr. 50 c.

PAR TRIMESTRE Pour les départements.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

Haine vigoureuse de l'anarchie, tendre et profond amour du peuple. — Victor Hugo.

En présence de l'arbitraire de la police, qui lui a interdit la vente au numéro, L'ÉVÉNEMENT, qui ne recevait pas d'abonnements, vient d'organiser, à Paris et dans les départements, un service très-exact d'abonnement pour sa double édition du soir et du matin.

L'ÉVÉNEMENT, imprimé sur cinq colonnes, dans le grand format du NATIONAL et sur la justification de la PRESSE, est le meilleur marché de tous les journaux de Paris, car il ne coûte par trimestre, pour les départements, que 7 fr. 50 c., tandis que les journaux les moins chers du petit format coûtent 8 fr.

L'ÉVÉNEMENT, qui donne chaque jour un feuilleton, a commencé le 25 juin la publication de

DIEU DISPOSE,

ROMAN INÉDIT En 4 volumes, PAR

ALEXANDRE DUMAS.

Les souscripteurs qui s'abonneront, par un mandat sur la poste, à partir du 4^e juillet, recevront franco tout ce qui aura paru de cette œuvre nouvelle et du plus saisissant intérêt de l'auteur des MOUSQUETAIRES et de MONTE-CHRISTO.

Bureaux d'abonnement : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 11.